

résultats des opérations pour l'année et que la situation financière indiquée à la fin de l'année est exacte.

**Le sénateur Desruisseaux:** Ainsi, si, pour quelque raison que ce soit, un contribuable désire voir les états financiers de l'une de ces compagnies pour une année précise, il pourrait les obtenir?

**M. Corner:** Certaines de nos compagnies ont ce que nous appelons une vérification certifiée. Autrement dit, un certificat est délivré à l'égard des états financiers de cette compagnie. Cela n'est cependant vrai que pour un certain nombre d'entre elles. La plupart n'ont pas de vérification certifiée.

**Le sénateur Riley:** Si je puis me permettre de faire une remarque à ce sujet, monsieur le président; lorsque la C.N.T.L. a comparu pour une demande de permis de fret normal à Terre-Neuve, le Canadien National s'est montré extrêmement peu disposé à produire ses états financiers complets. Elle a également comparu devant la Commission des transports du Nouveau-Brunswick et, à cette occasion, le C.N. s'est également montré bien peu disposé à produire les états financiers complets de la C.N.T.L. Pourquoi? Je ne le sais pas. Nous avons finalement obtenu les états financiers mais ce fut à contre cœur. Cela me prouve que le Canadien National répugne à fournir les états financiers, même à des tribunaux administratifs.

**M. Corner:** Mais il l'a fait?

**Le sénateur Riley:** Oui, mais à contre cœur. La Commission de Terre-Neuve a insisté là-dessus et, nonobstant qu'elle l'ait fait, les rapports n'étaient pas là lors de la comparaison devant la Commission des transports du Nouveau-Brunswick. Nous avons dû lui demander de les produire. Normalement, une compagnie comparaissant devant une Commission produit et dépose ses rapports financiers. Si ma mémoire est exacte, elle se doit de le faire.

**Le président suppléant:** Peut-être pourrions-nous maintenant écouter les représentants d'Air Canada.

**M. Claude I. Taylor, vice-président chargé des Affaires publiques d'Air Canada:** Honorables sénateurs, nous sommes très heureux de pouvoir comparaître devant vous ce matin. Notre contrôleur, M. John P. Aheehan, m'accompagne.

Je crois que M. Cooper a déjà très bien parlé des objectifs du projet de loi en ce qui concerne la situation d'Air Canada dans le cadre de l'ensemble du projet de loi et de ce que celui-ci lui impose. Je ne crois pas qu'il serait très utile que je répète ce qu'a dit M. Cooper. Nous sommes donc prêts à répondre, du mieux que nous pouvons, à toute question des honorables sénateurs.

**Le sénateur Desruisseaux:** Je n'en vois pas, mais je me demande si vous avez délivré un état non-vérifié pour l'année 1973.

**M. Taylor:** Non, monsieur le sénateur. Comme dans le cas du Canadien National, nous avons des comptables-conseils. Nous sommes maintenant en train d'apurer nos comptes de 1973 afin de pouvoir les déposer au Parlement comme au cours des dernières années. Nous n'avons pas encore publié nos comptes officiels pour 1973.

**Le sénateur Desruisseaux:** Vous voulez dire le dépôt des comptes publics?

**M. Taylor:** C'est exact.

**Le sénateur Desruisseaux:** A quelle date, plus au moins, ferez-vous ce dépôt?

**M. Taylor:** Eh bien, cela devrait avoir lieu incessamment. Nous aimerions pouvoir inclure dans nos comptes de 1973, une copie du certificat du vérificateur; ce que nous ne pourrions pas faire si ce projet de loi n'est pas adopté. Sinon, nous devons faire ce que nous avons fait l'année dernière; publier éventuellement un état financier non-vérifié.

**Le sénateur Desruisseaux:** Comme vous l'avez entendu, les membres du Comité ne sont pas d'accord sur la question de savoir si nous devons d'abord voir les états financiers avant d'en arriver à une conclusion en ce qui concerne ce projet de loi.

**M. Taylor:** Oui, j'ai pris note des remarques à cet égard.

**Le sénateur Desruisseaux:** Quel est votre point de vue?

**Le sénateur Benidickson:** Je ne pense pas qu'on devrait poser cette question à M. Taylor.

**Le président suppléant:** Je suis d'accord.

**Le sénateur Benidickson:** Nous sommes maintenant le 10 avril, M. Taylor. Y a-t-il un état financier sans vérification certifiée pour les opérations d'Air Canada de 1973?

**M. Taylor:** Il n'a pas encore été rendu public, monsieur le sénateur.

**Le sénateur Benidickson:** Je m'en rends compte. Je sais que vous ne voulez pas diffuser de beaux exemplaires reliés de vos états financiers tant que vous n'avez pas de certificat du vérificateur. Cependant, vous avez plus ou moins apuré vos livres et votre bilan et je me demande si l'on pourrait nous présenter un état provisoire en ce qui concerne les opérations de 1973.

**M. Taylor:** J'aimerais recevoir les conseils du président et du Comité ainsi que des représentants du CN, sénateur, pour savoir s'il nous faut ou non présenter un état financier à ce moment-ci. Il est vrai qu'au sein de la société nous en établissons tous les mois.

**Le sénateur Benidickson:** Comme le sénateur Langlois l'a mentionné, ces importantes sociétés font continuellement des vérifications; en effet, il est impossible de faire tout le travail à la fin de l'année financière seulement.

**Le sénateur Flynn:** Les vérificateurs ont travaillé toute l'année. Ils ne leur manquent actuellement que la permission de signer le certificat.

**M. Taylor:** C'est exact, sénateur.

**Le sénateur Sparrow:** Si je comprends bien, le certificat des vérificateurs n'est pas prêt, mais pouvez-vous présenter l'état financier au Comité?

**Le président suppléant:** Je ne sais pas s'il est possible de présenter les états financiers des deux sociétés au Comité.

**M. Cooper:** Je ne suis pas sûr que M. Corner a des données à nous présenter, mais je crois que les deux sociétés hésitent à le faire. Il ne convient pas de révéler des chiffres à une assemblée publique quand nous sommes tenus de présenter le rapport au ministre des Transports chargé de le déposer à la Chambre.